



Annexe 2 – TERMES DE RÉFÉRENCE

Mai 2023

Expert·e en migration, environnement, changements climatiques et réduction des risques pour mener une étude sur la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans les communautés urbaines d'Afrique de l'Ouest

1. **Lieu d'affectation du consultant·e** : à domicile.
2. **Durée de la consultation** : 3 mois (du 1er juin au 31 août).
3. **Nature de la consultation** : consultance catégorie B ; expert·e en migration, environnement, changement climatique et réduction des risques.
4. **Contexte et portée du projet**

CONTEXTE :

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), par l'intermédiaire de sa Division Migration, Environnement, Changement Climatique et Réduction des Risques (MECR), met en œuvre un projet intitulé "[Mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest](#)" en collaboration avec la Plateforme sur les Déplacements liés aux Catastrophes (PDD) et financé par le gouvernement de la République française. Le projet est aligné aux engagements politiques internationaux liés à la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, tels que ceux pris dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM), l'Accord de Paris, le Plan d'action 2022-2024 de l'Équipe spéciale sur les déplacements de population (TFD) au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices (P&P) dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ainsi que son Programme d'action pour la mise en œuvre en Afrique.

Dans le cadre de ce projet, l'OIM, en collaboration avec le centre Kaldor de droit international pour les réfugiés de l'université de Nouvelle-Galles du Sud,, la PDD, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le centre pour les droits humains de l'université de Pretoria et l'Université de Nairobi, a soutenu plus de 200 chercheurs, praticiens et experts politiques travaillant à travers l'Afrique et au-delà, afin de faciliter l'organisation d'une série d'ateliers virtuels

Siège social :

17 route des Morillons - C.P. 71 - CH-1211 Genève 19 - Suisse
Tel : +41.22.717 91 11 - Fax : +41.22.798 61 50 - E-mail : hq@iom.int - Internet : <http://www.iom.int>

dans l'objectif d'élaborer [un agenda de recherche pour faire progresser le droit et les politiques en réponse aux déplacements et migrations dans le contexte des catastrophes et du changement climatique en Afrique.](#)

Cet agenda de recherche synthétise les résultats de la réflexion menée dans le cadre de ces ateliers virtuels, autour de 15 propositions qui faciliteront les futurs travaux de recherche. Les buts poursuivis sont les suivants : a) Comblent les lacunes en matière de connaissances s'agissant des politiques et du droit applicables au niveau régional pour faire face aux déplacements de populations et aux migrations dans le contexte de catastrophes et du changement climatique en Afrique; et b) Servir de guide aux chercheurs, aux instituts de recherche et aux organismes de financement désireux d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre futures de normes fondées sur des données probantes pour répondre à cette problématique". Par le biais de cette consultation, l'OIM vise à soutenir la mise en œuvre cet agenda de recherche. Les questions identifiées dans l'agenda de recherche sont les suivantes : 1) De quelle façon les catastrophes et les effets néfastes du changement climatique influent-ils sur le mouvement des populations vers, à travers, et en provenance des zones urbaines ? 2) Quel rôle les acteurs locaux/urbains peuvent-ils jouer pour mieux se préparer à la problématique de la mobilité humaine et y répondre dans le contexte des catastrophes et du changement climatique (par exemple, par le biais de la planification urbaine, de la planification de l'utilisation des terres, de la réduction des risques de catastrophes locales et de stratégies d'adaptation au changement climatique) ?

La mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement a déjà lieu vers, à l'intérieur et à partir des villes d'Afrique de l'Ouest. Les déplacements internes, les migrations saisonnières, les relocalisations planifiées et l'immobilité sont déjà observés dans les contextes d'érosion côtière, de glissements de terrain, de l'élévation du niveau de la mer, des inondations ou des sécheresses. Sur l'ensemble du continent, les villes sont particulièrement exposées aux risques exacerbés par le changement climatique, tels que l'élévation du niveau de la mer, les inondations et les sécheresses. De nombreuses villes africaines seront confrontées à une pénurie d'eau croissante et elles sont actuellement confrontées aux effets néfastes du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement, aggravés par des facteurs socio-économiques, politiques. Dans le même temps, les villes contribuent de manière importante au développement de leur pays tout en étant à l'origine de la plupart des émissions de gaz à effet de serre, principalement par le biais de la pollution atmosphérique, ce qui en fait des acteurs clés dans les efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

On estime que d'ici 2050, environ 56 % de la population africaine vivra dans des zones urbaines, contre 43 % en 2020. Le rythme rapide de l'urbanisation ne laisse qu'une courte fenêtre d'opportunité limitée dans le temps pour travailler à la réduction des risques et à l'adaptation transformationnelle dans les villes. Le taux d'urbanisation rapide résulte en grande partie de la croissance des petites villes et des villes intermédiaires. Environ 70 % des villes africaines sont très vulnérables aux chocs climatiques, les petites et moyennes villes étant les plus exposées.

L'OIM mandate un consultant pour produire une étude qui contribuera à renforcer la compréhension de la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans les zones urbaines d'Afrique de l'Ouest, ainsi que la compréhension de la gouvernance et des cadres pertinents pour des réponses locales mieux adaptées.

Par le biais de cette consultation, l'OIM vise à soutenir la mise en œuvre de l'agenda de recherche. En plus de

contribuer au pilier "données et connaissances" du projet de l'OIM "Mise en œuvre des politiques globales sur les migrations environnementales et les déplacements liés aux catastrophes en Afrique de l'Ouest", cette recherche contribuera également à l'ensemble des travaux de l'OIM liés à l'urbanisation. Au cours des trois dernières années, l'OIM a mis en œuvre 160 projets, dans 53 pays, qui ont été directement associés aux progrès réalisés dans le cadre de l'ODD 11 : Rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables. En outre, elle contribue à la stratégie et au plan de travail 2019-2023 du PDD et à la mise en œuvre du plan d'action 2022-2024 du TFD.

CHAMP D'APPLICATION DE L'ÉTUDE

Le·a consultant·e sera chargé·e de :

- 1) Sur la base d'une étude documentaire, identifier les modèles et tendances significatifs d'(im-)mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement à partir, à l'intérieur et en direction des zones urbaines en Afrique de l'Ouest :
 - Sur la base d'une étude qualitative, identifier les mouvements entrants (en provenance des zones rurales et urbaines), les mouvements intra-urbains et l'exode urbain ;
 - Identifier les impacts des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les mouvements mis en évidence ci-dessus ;
 - Identifier un ensemble de besoins de protection spécifiques dans ces contextes.

- 2) À la suite de l'analyse documentaire, mener une étude de cas dans deux villes petites ou moyennes d'Afrique de l'Ouest qui se concentrera sur deux scénarios différents où la mobilité humaine induite par le changement climatique a lieu afin de :
 - Fournir une cartographie et une analyse des parties prenantes, des cadres juridiques et politiques, des autres mécanismes et pratiques réglementaires régissant la mobilité humaine en milieu urbain et mis en œuvre au niveau local, ainsi que leurs interactions avec les cadres pertinents aux niveaux national et régional d'Afrique de l'Ouest, y compris la participation des acteurs locaux aux réseaux régionaux et internationaux de plaidoyer inter-villes sur le climat, les migrations et/ou les migrations environnementales ;
 - Identifier les rôles joués par les acteurs locaux dans les zones urbaines pour mieux se préparer et réagir à la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique, et de la dégradation de l'environnement et répondre aux besoins de protection identifiés ;
 - Identifier les pratiques et les ressources actuelles des acteurs locaux en matière de planification urbaine, d'aménagement du territoire, de réduction des risques de catastrophes locales et de stratégies d'adaptation au climat afin de répondre à la mobilité humaine.

Le rapport devra identifier les bonnes pratiques et les lacunes dans la gouvernance locale, nationale et régionale existante et fournir une base pour la formulation de recommandations visant à améliorer l'adaptation et la résilience des communautés urbaines, dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. En outre, le rapport devra identifier les défis et les opportunités associés à l'inclusion des migrants et des personnes déplacées dans les politiques d'adaptation au climat et de réduction des risques de catastrophes.

5. **Département de l'organisation / Unité à laquelle le-a consultant-e contribue** : Département de la coordination de la paix et du développement / Division de la migration, de l'environnement, du changement climatique et de la réduction des risques

6. **Consultant-e de catégorie B : résultats tangibles et mesurables de la mission de travail**

Les principaux résultats seront les suivants :

- 1) Une cartographie des acteurs concernés, des cadres juridiques et politiques, des autres mécanismes réglementaires et des pratiques régissant/lié la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, du changement climatique, et de la dégradation de l'environnement en milieu urbain aux niveaux local, national et régional. Ces acteurs, cadres et pratiques doivent être rassemblés dans des tableaux et les principales conclusions de la cartographie doivent être présentées et discutées dans le rapport final. Les principales conclusions doivent inclure une analyse des complémentarités potentielles et des lacunes entre les différentes politiques aux niveaux local, national et régional.
- 2) Un rapport en anglais ou en français présentant et discutant les principaux résultats de l'analyse documentaire, de la cartographie et des études de cas.

TÂCHES CONCRÈTES :

Sous la supervision du point focal sur le nexus MECR et les contextes urbains, et sous la supervision générale de la responsable du projet et de l'expert MECR de l'OIM, le consultant réalisera les actions suivantes :

- Définir un cadre conceptuel, conformément à la conception de la mobilité humaine de l'OIM dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.
- Identifier la littérature pertinente pour l'analyse documentaire.
- Proposer une méthodologie et deux lieux pour les études de cas.
- Rédiger et partager avec le comité de révision¹ un document de cadrage décrivant le cadre conceptuel, la méthodologie, le champ d'application et les études de cas.
- Rédiger et partager avec le comité de révision une proposition de plan et une bibliographie initiale.
- Intégrer les contributions du comité de révision sur le document de cadrage, les grandes lignes et la bibliographie.
- Élaborer et partager la première version du rapport et de la cartographie en anglais ou en français avec l'équipe de supervision de l'OIM.
- Tout au long du processus, intégrer les suggestions et les commentaires fournis en temps utile par le comité de révision.
- Partager la version finale du rapport, y compris la cartographie (environ 20 pages sans compter la bibliographie) en anglais ou en français.

PRODUITS LIVRABLES :

- 1) Document de cadrage présentant le cadre conceptuel, la méthodologie, le champ d'application et les études de cas.
- 2) Proposition de plan et de bibliographie initiale pour le rapport en français ou en anglais.

¹ Le Comité de révision est composé d'experts, notamment de l'OIM et du [Réseau de recherche sur la mobilité climatique en Afrique](#) (RRMCA).

- 3) Brouillon de rapport en français ou en anglais présentant et discutant les principaux résultats de la revue de la littérature en français et en anglais.
- 4) Brouillon de cartographie en français ou en anglais.
- 5) Rapport final avec la liste bibliographique et les graphiques, le cas échéant.
- 6) Cartographie finale en français ou en anglais.

CALENDRIER :

Le contrat de consultance débutera en juin 2023 et se terminera en août 2023.

Objet	Échéance	Méthode de livraison
Document de cadrage, proposition de plan et bibliographie	15 juin 2023	Par courrier électronique
Première version du rapport (basé sur une étude documentaire)	10 juillet 2023	Par courrier électronique
Première version du rapport avec intégration des études de cas et première version de la cartographie	14 août 2023	Par courrier électronique
Rapport final et cartographie	31 août 2023	Par courrier électronique

7. Indicateurs de performance pour l'évaluation des résultats

- Les produits livrables sont soumis conformément aux délais indiqués ci-dessus.
- Qualité des produits livrés conformément à la tâche décrite ci-dessus.
- La version finale des produits soumis reflète les contributions des parties consultées.

8. Formation, expérience et/ou compétences requises

- Au moins 3 ans d'expérience sur les liens entre migration, environnement et changement climatique.
- Connaissances et compétences avancées en matière de recherche sur les migrations, l'environnement, le changement climatique et les environnements urbains.
- Connaissance et expérience dans la région de l'Afrique de l'Ouest.
- La maîtrise de l'anglais (oral et écrit) et une connaissance avancée du français sont requises ; la connaissance d'autres langues parlées dans la région est un atout.

La consultation est réalisée en partenariat avec RRMCA, et l'OIM encourage vivement les membres du réseau à poser leur candidature à cette consultation. L'OIM accepte également les candidatures de chercheurs qui ne font pas partie de RRMCA. Dans le cadre de ce partenariat, l'OIM encourage tous les candidats à rejoindre le réseau.

9. Déplacements requis : Selon les besoins de la mission.

10. Compétences

Valeurs

- **Inclusion et respect de la diversité** : respecte et promeut les différences individuelles et culturelles ; encourage la diversité et l'inclusion dans la mesure du possible.
- **Intégrité et transparence** : maintenir des normes éthiques élevées et agir de manière cohérente avec les principes/règles et normes de conduite de l'organisation.
- **Professionnalisme** : capacité à travailler de manière sereine, compétente et engagée et à faire preuve de discernement pour relever les défis quotidiens.

Compétences de base - indicateurs comportementaux

- **Travail d'équipe** : développer et promouvoir une collaboration efficace au sein des unités et entre elles afin d'atteindre des objectifs communs et d'optimiser les résultats.
- **Produire des résultats** : produire et fournir des résultats de qualité dans un souci de service et de respect des délais ; être orienté vers l'action et s'engager à atteindre les résultats convenus.
- **Gestion et partage des connaissances** : recherche en permanence l'apprentissage, le partage des connaissances et l'innovation.
- **Responsabilité** : s'approprie la réalisation des priorités de l'Organisation et assume la responsabilité de ses propres actions et du travail qui lui est délégué.
- **Communication** : encourage et contribue à une communication claire et ouverte ; explique des sujets complexes de manière informative, inspirante et motivante.

Les candidat·e·s intéressé·e·s doivent candidater avant le **30 mai 2023** par l'envoi des documents suivants à destination de cdaszkiwicz@iom.int, hbrandam@iom.int et eduparc@iom.int par courrier électronique avec le titre "Urban Context Study Application by [X]":

- Une brève proposition, comprenant la description de l'approche et l'expérience du candidat (CV et lettre de motivation) ;
- Des échantillons de travaux similaires ; et
- Un budget en euros, comprenant une estimation des coûts pour les deux produits livrables (rapport final et cartographie finale) et tout déplacement prévu pour la recherche.

Fin./